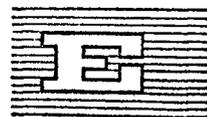


NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-sixième session
Point 10 de l'ordre du jour

QUESTION DES DROITS DE L'HOMME DE TOUTES LES PERSONNES SOUMISES
A UNE FORME QUELCONQUE DE DETENTION OU D'EMPRISONNEMENT

Lettre datée du 6 février 1980, adressée à la Division des droits
de l'homme par la Mission permanente de la République de Cuba
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République de Cuba auprès des organisations inter-nationales ayant leur siège en Suisse présente ses compliments à la Division des droits de l'homme et à l'honneur de lui communiquer ci-joint le rapport final du première Colloque international sur les systèmes pénitentiaires, qui s'est tenu à La Havane (Cuba) du 19 au 24 novembre 1979.

La Mission cubaine prie la Division des droits de l'homme de bien vouloir faire distribuer le texte de ce rapport comme document officiel de la trente-sixième session de la Commission des droits de l'homme, dans le cadre du point 10 de l'ordre du jour, "Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement".

PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SYSTEMES PENITENTIAIRES
PROJET DE RAPPORT FINAL

A) INTRODUCTION

1. Le Comité préparatoire du premier Colloque international sur les systèmes pénitentiaires a fixé pour objectif à ce colloque, organisé à La Havane, de favoriser l'échange de données d'expérience entre les organismes chargés de cette question dans les pays participant au Colloque.
2. Le Colloque s'est tenu à La Havane (République de Cuba), du 19 au 24 novembre 1979.

B) PARTICIPANTS

3. Des représentants des pays suivants ont participé au Colloque : Algérie, Angola, Bulgarie, Cap-Vert, Costa Rica, Cuba, Grenade, Guinée-Bissau, Hongrie, Jamaïque, Mexique, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Pologne, République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Viet Nam, Yémen démocratique.

L'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine était représenté au Colloque, auquel ont également assisté, à titre privé, plusieurs invités.

4. On trouvera en annexe au présent rapport une liste des participants au Colloque.

C) OUVERTURE DU COLLOQUE ET ELECTION DU BUREAU

5. Le Colloque a été ouvert par M. Antonio Pérez Herrero, membre du secrétariat du Comité central du Parti communiste cubain.
6. Les représentants de l'Algérie, du Nicaragua, de la République démocratique allemande et du Viet Nam, s'exprimant au nom des groupes régionaux, se sont félicités de l'organisation du Colloque.
7. M. Enio Leyva Fuentes, Vice-Ministre de l'intérieur de la République de Cuba, a été désigné à l'unanimité Président du Colloque.
8. M. Merad Benaouda, Chef de la délégation algérienne, M. Todor Dimitrov Ganchovski, Chef de la délégation bulgare et M. Le Huu Qua, Chef de la délégation vietnamienne, ont été élus par acclamation vice-présidents pour la région de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, respectivement.

D) ORDRE DU JOUR

9. L'ordre du jour du Colloque comportait les points suivants :

Thème principal : "Traitement institutionnel des personnes privées de liberté et leur réinsertion dans la société".

Premier thème complémentaire : Système de formation politique, scientifique et technique des fonctionnaires des centres pénitentiaires.

Deuxième thème complémentaire : Organisation et fonctionnement des institutions scientifiques et techniques chargées d'étudier les détenus du point de vue criminologique et de classer les détenus dans les centres pénitentiaires.

E) DOCUMENTATION

10. On a présenté au Colloque 30 rapports établis par les pays participants, qui ont été reproduits et distribués par le Comité préparatoire.

F) REMERCIEMENTS AU COMITE PREPARATOIRE

11. Les participants ont exprimé leur gratitude au Comité préparatoire pour les services fournis afin d'assurer le déroulement satisfaisant du Colloque et pour l'hospitalité accordée.

G) RESUME DES TRAVAUX DU COLLOQUE

12. Les participants au premier Colloque international sur les systèmes pénitentiaires ont été d'accord pour penser que le traitement pénitentiaire doit être fondé sur la dignité de l'homme et avoir pour buts de rééduquer les détenus et de les réinsérer dans la société; il ne doit donc pas comporter de torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, comme prévu à l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les participants ont condamné simultanément l'existence de systèmes pénitentiaires fondés sur la terreur, la cruauté et l'inhumanité qui caractérisent les régimes colonialistes, néo-colonialistes, fascistes et ceux qui pratiquent le racisme et la discrimination raciale.
13. Plusieurs délégations participant au Colloque ont exposé de façon détaillée les réalisations de leurs pays dans le domaine pénitentiaire, en soulignant qu'ils avaient dépassé les critères fixés dans l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus approuvé par le premier Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants à Genève, en 1955.
14. Certaines délégations ont déclaré que les problèmes économiques de sous-développement auxquels ils étaient confrontés et qui étaient des séquelles du colonialisme, du néo-colonialisme, du racisme et de la discrimination raciale dont ils avaient été victimes, ne leur avaient pas encore permis de dépasser les critères fixés dans l'ensemble de règles minima, qu'ils s'efforçaient d'appliquer.
15. Plusieurs délégations ont souligné qu'il était très utile de faire largement participer au traitement des délinquants la communauté et les organisations sociales et de masse qui appuient et contrôlent les activités des institutions pénitentiaires tout en participant aux efforts de ces institutions pour réinsérer dans la société de la façon la plus rapide et la plus complète les détenus libérés.
16. Les participants ont dit qu'un traitement pénitentiaire approprié doit s'appuyer sur une base juridique solide et cohérente qui permette d'atteindre des objectifs hautement humains - rééduquer et réinsérer dans la société les personnes ayant enfreint la loi - et qui favorise la participation des différents éléments de la société à la lutte contre le crime. Ils ont également estimé souhaitable que le traitement pénitentiaire s'accompagne d'une éducation efficace, pour éviter que les

détenus ne commettent de nouveau des actes socialement inacceptables; il conviendrait donc de faire participer les détenus à un travail socialement utile, de leur donner une formation culturelle et technique, de leur fournir la possibilité de pratiquer des sports et de participer à des activités culturelles et récréatives, en appliquant à bon escient un système d'incitations adapté à leur conduite pendant leur internement. Par ailleurs, on a souligné qu'il faudrait prévoir, dans le régime pénitentiaire, des installations qui offrent des possibilités d'hébergement appropriées et qui permettent la séparation des détenus selon leur classification, ainsi qu'un système de sécurité satisfaisant. Il serait souhaitable que les détenus qui auront manifesté, pendant leur incarcération, le désir de s'amender et qui représenteront, à l'évidence, un danger social sensiblement moindre, soient transférés dans des centres ouverts où ils pourront continuer à être rééduqués. On a également souligné l'importance des relations entre les détenus et leur famille, ainsi qu'avec le reste de la société, pour que le traitement pénitentiaire soit efficace.

17. Les participants ont reconnu qu'il fallait donner une formation scientifique et technique au personnel pénitentiaire. Ils ont également insisté sur la nécessité de créer des institutions scientifiques et techniques qui seraient chargées de faire des études pour évaluer les détenus du point de vue criminologique et pour formuler les observations et les recommandations en vue de leur traitement.
18. On a estimé, en se basant sur les documents soumis au Colloque, que l'amélioration des systèmes pénitentiaires était liée à un certain nombre d'autres éléments consistant à :
 - perfectionner la législation en ce qui concerne l'application des sanctions pénales, sur le plan de l'organisation comme de la méthode d'application proprement dite (en garantissant la combinaison la plus judicieuse des moyens essentiels de correction et de rééducation, en prenant en compte les particularités de la personnalité des détenus et la gravité du délit, etc.);
 - améliorer la formation politique, technique et professionnelle du personnel d'encadrement;
 - appliquer plus largement certaines sciences - sociologie, psychologie et pédagogie - aux méthodes de correction et de rééducation des détenus;
 - faire participer davantage les organisations sociales et la population aux efforts de rééducation des détenus;
 - développer la recherche scientifique sur les problèmes liés à la correction et à la rééducation des détenus.
19. On s'est également accordé à penser qu'il fallait concevoir une assistance post-pénitentiaire pour poursuivre le travail de rééducation effectué dans les établissements pénitentiaires.
20. Les participants ont estimé que l'organisation périodique de réunions scientifiques où l'on pourrait procéder à des échanges de données d'expérience et faciliter la collaboration en matière pénitentiaire pouvait favoriser le développement des travaux dans ce domaine et améliorer leur qualité.

21. M. Jorge Montero, Directeur de l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine, a également fait une intervention sur le thème soumis au Colloque.
22. Au cours du Colloque, des autorités de la République de Cuba, MM. Sergio del Valle Jiménez, Ministre de l'intérieur; Armando Torres Santrayll, Ministre de la justice; Francisco Varona Duque de Estrada, Vice-Président du Tribunal suprême populaire, et Santiago Cuba Fernández, Procureur général de la République - ont fait des interventions spéciales.
23. On a organisé pendant le Colloque des projections audio-visuelles sur différents aspects du système pénitentiaire à Cuba, au Mexique et au Viet Nam.
24. Le Colloque s'est achevé avec le discours prononcé par M. Blas Roca Calderio, Président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba.

PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SYSTEMES PENITENTIAIRES

Liste officielle des participants et des invités étrangers

Algérie

M. MERAD BENAOUADA

Inspecteur général, Ministère de la justice
(Chef de la délégation)

M. ABDICHE SAID

Commissaire de police principal,
Chef de service du Cabinet du Directeur général de la sécurité nationale

Angola

M. ANIBAL AUGUSTO ESPIRITO SANTO

Directeur national de la planification et de l'assistance,
Ministère de l'intérieur
(Chef de la délégation)

M. ANTONIO DOS SANTOS AGUIAR

Chef du Département national des services pénitentiaires,
Ministère de l'intérieur

M. LOPO FORTUNATO PEREIRA LOUREIRO

Directeur des établissements pénitentiaires,
Ministère de l'intérieur

M. ALBERTO ROSA DOS RAMOS

Chef de secteur du Département national des services pénitentiaires,
Ministère de l'intérieur

M. ANTONIO BILOLO DOS SANTOS NETO

Chef de service à la Direction de la planification et de l'assistance,
Ministère de l'intérieur

Bulgarie

M. TODOR DIMITROV GANCHOVSKI

Major général, Directeur des prisons,
Ministère de l'intérieur
(Chef de la délégation)

Bulgarie (suite)

M. KOSTADIN NIKOLOV LIUTOV

Secrétaire du Conseil législatif adjoint au Conseil d'Etat et
Directeur de l'Institut des sciences juridiques rattaché à l'Académie
des sciences de Bulgarie

M. ZDRAVKO DIMITROV TRAIKOV

Vice-Président du Conseil scientifique méthodologique pour les
affaires pénitentiaires,
Ministère de l'intérieur

M. STEFAN CHELIEV

Premier secrétaire de l'ambassade de Bulgarie à Cuba

Cap-Vert

M. ISILDO SILVA

Inspecteur de police
(Chef de la délégation)

M. AMILCAR SPENCER LOPES

Procureur de la République du 1er arrondissement de San Vicente

Costa Rica

M. CARLOS ARGUEDAS LE FRANC

Vice-Ministre de l'intérieur
(Chef de la délégation)

M. GERARDO VILLALOBOS DURAN

Directeur général de l'adaptation sociale et de la prévention
des délits au Ministère de la justice

M. VICTOR M. VARGAS MENESES

Auditeur général à la Cour suprême de justice

M. ENRIQUE CASTILLO BARRANTES

Conseiller au Ministère de la justice

M. JOSE SANCHO BENITO

Conseiller au Ministère de la justice

Cuba

M. ENIO LEYVA FUENTES

Général de brigade, Vice-Ministre,
Ministère de l'intérieur
(Chef de la délégation)

N. NEDARDO LEIUS OTAÑO

Colonel, Chef de la Direction des établissements pénitentiaires,
Ministère de l'intérieur

M. EDERMO CASTILLO RUIZ

Colonel, deuxième Chef de la Direction politique,
Ministère de l'intérieur

M. FRANCISCO RODRIGUEZ MARCHANTE

Lieutenant-Colonel, deuxième Chef de la Direction des établissements
pénitentiaires,
Ministère de l'intérieur

M. RAFAEL GUZMAN OLVERA

Capitaine, deuxième Chef de la Direction des établissements
pénitentiaires,
Ministère de l'intérieur

M. MATIAS DORTA ABREU

Lieutenant-Colonel, Conseiller juridique principal,
Ministère de l'intérieur

Mme DULCE SALAS PRATS

Officier supérieur, juriste,
Ministère de l'intérieur

M. SILVIO MEDINA MENENDEZ

Directeur de la formation au Ministère de la justice

Grenade

M. PATRICK MAC LEISH

Surintendant en chef des prisons
(Chef de la délégation)

Guinée Bissau

M. FERNANDO HONORIO GOIEZ

Chef-adjoint du Département des enquêtes criminelles
(Chef de la délégation)

Hongrie

M. TIBOR NAGY

Général de brigade, Commandant du Service national d'exécution des peines
(Chef de la délégation)

M. VINCE TANAS

Lieutenant-Colonel, Chef du Département de l'éducation du Service national
d'exécution des peines

M. DENES BAGI

Chef-adjoint du Département principal du Ministère de la justice

M. ANDOR PAL

Consul à l'ambassade de Hongrie à Cuba

Mme ZSUZSANA POGANY

Traductrice

Jamaïque

M. ROBERT LEO GUNTER

Master of Arts, Bachelor of Sciences, diplômé d'administration publique,
Secrétaire permanent du Ministère de la justice
(Chef de la délégation)

M. DUDLEY ALLEN

Chef du Département des services correctionnels

Mexique

M. CESAR LECHUGA ROJAS

Directeur de la prévention et de la réadaptation sociale dans
l'administration mexicaine
(Chef de la délégation)

M. MARCIAL FLORES REYES

Sous-Directeur de la prévention sociale dans l'administration mexicaine

Mongolie

M. DAMBUIN AMGALAR

Chef du Département politique de la Direction nationale des prisons
(Chef de la délégation)

M. TSEDENGUIN SUJE-BATOR

Mozambique

M. JOSE CASTIANO DE ZUMBIRE

Directeur national des Services de rééducation
(Chef de la délégation)

M. EDMUNDO CARLOS ALBERTO

Inspecteur de police criminelle

Mme LUCIA FERNANDA MAXIMIANO

Magistrat du Ministère public

Nicaragua

M. FRANCISCO DE ASIS FERNANDEZ

Directeur du Système pénitentiaire national
(Chef de la délégation)

Mme GLORIA RUIZ

Responsable du Département de l'éducation politique et des activités
récréatives

M. CARLOS ULLOA

Responsable du Département des constructions et des rénovations

M. MANUEL GUTIERREZ HURTADO

Conseiller juridique

M. GILBERTO LACAYO BERMUDEZ

Ingénieur au Département des constructions et des rénovations

Pologne

M. CZESLAW DOITINOWSKI

Premier secrétaire du parti au Ministère de la justice, membre de la Direction du Ministère de la justice

(Chef de la délégation)

M. JULIUSZ PETRYKOWSKI

Colonel, substitut du Directeur du Service central des prisons

M. PIOTR WIERBICKI

Docteur, professeur, substitut du Directeur de l'Institut de recherches juridiques et judiciaires au Ministère de la justice

M. JAN RODAK

Fonctionnaire à l'ambassade de Pologne à Cuba

République démocratique allemande

M. HANS TUNNAT

Diplômé de sciences sociales, Ministère de l'intérieur, Chef de l'administration pénitentiaire

(Chef de la délégation)

M. DIETER WINDERLICHE

Diplômé en droit, Chef de département dans l'administration pénitentiaire, Ministère de la justice

M. RUDOLF KOBLISCHKE

Docteur en droit, Chef de département, Ministère de la justice

M. STEFAN DORNIER

Fonctionnaire à l'ambassade de la République démocratique allemande à Cuba

M. JOHANSEN MUNZEL

Fonctionnaire à l'ambassade de la République démocratique allemande à Cuba

Mme MARION GERBER

Traductrice

Tchécoslovaquie

M. GASPAR KUBEK

Vice-Ministre de la justice
(Chef de la délégation)

M. MILOS STARY

Fonctionnaire des services pénitentiaires

Union des Républiques socialistes soviétiques

M. STANISLAV BORODIN

Major général, Docteur, professeur de droit, Directeur de l'Académie
supérieure du Ministère de l'intérieur de l'Union soviétique
(Chef de la délégation)

M. NIKOLAI STRUCHKOV

Docteur, professeur de droit, Directeur-adjoint de l'Institut de
recherches scientifiques du Ministère de l'intérieur de l'Union soviétique

M. GADZHI SHAIDAEV

Major général, candidat au doctorat en droit, Directeur de l'Institut
national de perfectionnement du personnel de direction des établissements
pénitentiaires du Ministère de l'intérieur de l'Union soviétique

M. PEDRO VASILIEV

Conseiller

M. NIKOLAI JARKOV

Conseiller

M. YURI RUDNIEV

Conseiller

Viet Nam

M. LE HUU QUA

Major général, Directeur de l'Administration pénitentiaire
(Chef de la délégation)

Viet Nam (suite)

II. NGUYEN DUY XI

Colonel, Sous-Directeur de l'Administration pénitentiaire

M. NGUYEN DUC THANH

Lieutenant, fonctionnaire

Yémen démocratique

II. MOHAMED HUSSAN DAHROOG

Capitaine, Chef du département des enquêtes du Ministère de la sécurité de l'Etat

(Chef de la délégation)

M. SAEED FARIA TABII

Capitaine, Chef de l'Administration pénitentiaire,
Ministère de l'intérieur

Invités étrangers

M. JORGE A. MONTERO

Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine

II. MAROLD A. MAYERSON

Avocat

II. IRA M. LOVE

Avocat

Mme ROSA DEL OLMO

Sociologue, professeur de criminologie à l'Université centrale du Venezuela

Composition du Bureau

Président

M. ENIO LEYVA FUENTES

Général de brigade, Vice-Ministre de l'intérieur de la République de Cuba

Vice-Présidents

M. MERAD BENAOUADA

Inspecteur général, Ministère de la justice de la République algérienne
démocratique et populaire

M. TODOR DIMITROV GANCHOVSKI

Major général, Directeur de l'Administration pénitentiaire,
Ministère de l'intérieur de la République populaire de Bulgarie

M. LE HUU QUA

Major général, Directeur de l'Administration pénitentiaire de la
République socialiste du Viet Nam

Secrétaire

M. JULIO HEREDIA PEREZ

Membre du Comité préparatoire